



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mercredi 8 avril 2015**  
**18 heures 30**

-----

**SLa/MG**

**N° 001828**

Direction Générale  
des Services -  
Protocole d'accord de  
coopération  
décentralisée entre la  
ville d'Apt et la  
commune de BAKEL  
(Sénégal)

Affiché le :

Le **mercredi 8 avril 2015 à 18 heures 30** le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO

**ABSENTS** : Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

**VOTES CONTRE :**

- Marie Madeleine ACIS

La coopération décentralisée est un engagement politique de collectivité territoriale à collectivité territoriale, à travers une convention qui s'inscrit dans la durée et qui implique les différents acteurs des territoires concernés.

L'engagement international des collectivités locales est fondé sur :

- des valeurs universelles (paix, solidarité, engagement pour une mondialisation citoyenne, sensibilisation aux enjeux internationaux),
- une ouverture des habitants au monde,
- une sensibilisation du territoire aux questions internationales,
- une meilleure compréhension des réalités internationales, des échanges de savoir-faire et un renforcement des compétences locales.

Depuis 40 ans, la ville d'Apt entretient des relations d'amitiés et de coopération avec la commune de Bakel, qui se sont concrétisées grâce au comité de jumelage au travers de nombreuses actions.

Il conviendrait de formaliser ces échanges au travers de la signature d'un protocole d'accord de coopération décentralisée fixant le cadre et le contenu des actions à favoriser et leurs modalités d'évaluation.

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE**

Considérant la loi n° 2007-147 du 2 février 2007, les articles L 1115-1 à L 1115-7 du Code Général des collectivités territoriales françaises et la circulaire NORT/INT/B/01/00124/C du 20 avril 2001 concernant l'établissement de convention avec une collectivité territoriale d'un pays étranger,

Considérant la loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales au Sénégal et notamment son article 17

Considérant l'intérêt que présente le jumelage avec la Commune de Bakel,

Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord de coopération décentralisée avec la ville de Bakel.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Olivier CUREL**